



La nature de la ville : les usages de la campagne et de l'agriculture périurbaine par les institutions grenobloises

Anthony Tchékémian

► To cite this version:

Anthony Tchékémian. La nature de la ville : les usages de la campagne et de l'agriculture périurbaine par les institutions grenobloises. Montagnes méditerranéennes et développement territorial, Institut de géographie alpine, 2013. <halshs-01668278>

HAL Id: halshs-01668278

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01668278>

Submitted on 19 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nature de la ville : les usages de la campagne et de l'agriculture périurbaine par les institutions grenobloises

Anthony Tchékémian

anthony.tchekemian@univ-nancy2.fr

Maître de Conférences en géographie et en urbanisme

A l'université de NANCY - Laboratoire de recherche : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages (CERPA) – EA 1135

A soutenu une thèse intitulée « L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français. Etude de l'application du programme français de développement rural », en 2008, à Grenoble (IGA-UJF). Ouvrage sur ce thème, en cours de publication.

« Ainsi le pere & la mere de famille vivans & mesnageans, non seulement ils entretiendront leur maison en l'estat qu'ils l'ont euë de leurs Ancestres, ains l'augmenteront en revenu : d'où sortiront les moiens de satisfaire à toutes les despenses honnestes, pour eux, leurs enfans, & amis. Et avec telles commodités, passans doucement ceste vie, s'acquerront l'honneur d'avoir vertueusement vescu en ce monde : laissans à leurs enfans, bien instruits & morigenés, leur terre en bon estat, avec l'exemple de leur belle vie, richesse à priser par sur toute autre. [...] Et touchant les causes secondes (en bien labourant & espargnant) par la cognoissance des terroirs, qui est le fondement de l'Agriculture. ».

Olivier de SERRES, *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*. Extrait de Huictiesme lieu : De l'usage des alimens et de l'honneste comportement en la solitude de la campagne - conclusion. Ed. Securitas Publica, Paris, p. 1004.

Résumé

L'imbrication ville-nature se situe aujourd'hui au cœur d'une demande urbaine grandissante, que se soit en termes de gestion des ressources naturelles et durables des territoires, que de production de produits et d'aménités. A Grenoble, les montagnes ont une influence sur les demandes, les attentes et les pratiques citadines de nature. De plus, les activités de pleins airs, rendent compte d'une volonté croissante de pratiquer les loisirs dans les montagnes et les campagnes en périphérie de la ville. En ce sens, ces loisirs sont l'occasion de relations privilégiées à la nature. L'étude des représentations sociales des éléments de nature à Grenoble permet de cerner les demandes et attentes citadines de natures. Les institutions d'aménagement et d'animation de l'agglomération grenobloise tentent de répondre à ces demandes, en maintenant et développant l'agriculture périurbaine.

Répondre aux demandes et attentes citadines en qualité de produits et de paysages constitue le nouveau défi de l'agriculture périurbaine. Ces réponses représentent un atout social et économique qui tend à valoriser la profession. La prise en compte de la demande sociale de nature, comme paramètre des systèmes d'exploitation, permet donc d'enrichir la réflexion agricole, au travers le rôle dévolue à l'agriculture périurbaine. L'agriculture voit donc réaffirmer sa multifonctionnalité, par une nouvelle culture périurbaine et un retour à la nature qui ne constituent pas nécessairement un retour à la vie des champs. L'agriculture doit veiller à la qualité de ses produits, des territoires et paysages ruraux en tant que lieux de production, mais aussi en tant que lieu de vie, de loisirs et d'identité.

Mots clés : Grenoble ; nature ; montagne ; espaces urbains végétalisés ; agriculture périurbaine ; institutions.

Abstract

The overlapping nature of city lies at the heart of a growing urban demand, whether in terms of natural resource management and sustainable territories, as production of products and amenities. In Grenoble, the mountains have an influence on the demands, expectations and practices of urban nature. In addition, the activities of full air, reflect a growing willingness to practice recreation in the mountains and countryside on the outskirts of the city. In this sense, these activities are an opportunity to relationships to nature. The study of social representations of evidence to Grenoble identifies the demands and expectations of urban natures. Institutions for development and animation of the Grenoble area trying to meet these demands, maintaining and developing peri-urban agriculture, as well as urban spaces vegetated.

Meet the demands and expectations in product quality urban and landscape is the new challenge of peri-urban agriculture. These responses represent a social and economic asset that tends to enhance the profession. Taking into account the social demand for nature, as a parameter of operating systems, makes it possible to enrich the discussion agriculture, through the role assigned to peri-urban agriculture. Agriculture Thus reaffirm its multifunctionality, with a new suburban culture and a return to nature that are not necessarily a return to life of the field. Agriculture must ensure the quality of its products, territories and rural landscapes as places of production, but also as a place of life, leisure and identity.

Keywords: Grenoble, city, nature, mountain, peri-urban agriculture, urban vegetated, institutions.

Introduction

Après la demande quantitative de produits qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, puis la recherche de régulation des excédents de production, un nouveau défi est lancé à l'agriculture. Outre sa fonction de production, elle doit tenir compte de la qualité des produits, qualité des espaces agricoles et des paysages ruraux, en tant que lieux de production, cadre de vie, récréatifs, et lieux d'identité.

Depuis les années soixante, nous sommes passés d'une logique « militantiste », en opposition franche avec la société de consommation, à un phénomène grand public où la sensibilité « écologique » prend peu à peu place dans la société. L'émergence des valeurs écologiques est le fruit d'une prise de conscience apparue au cours des années soixante-dix (PRENDIVILLE, 1993). Dans ce contexte, les pratiques de plein air et leur extension rendent compte d'une volonté croissante de pratiquer les loisirs dans la nature, selon une logique de délocalisation, conduisant à une « écologisation des pratiques » (POCIELLO, 1981, 1995). Différents rapports à la nature se sont établis au cours du temps (éducatif, hygiéniste, etc.).

Avec l'engouement pour la résidence secondaire et l'augmentation des migrations pendulaires, les campagnes proches des villes se couvrent de lotissements. Le périurbain, qui accueille de plus en plus de monde, repousse les limites de la ville, empiétant sans cesse sur les campagnes, préférant aux immeubles en hauteur l'allure campagnarde de pavillons engazonnés. Cette convergence entre villes et campagnes résulte d'une histoire millénaire qui a vu une imbrication profonde entre les deux types d'espaces. Les villes comme les campagnes connaissent des mutations qui se sont produites selon un rythme séculaire, et les cultures rurales et urbaines parachèvent leur mouvement de convergence.

Dans l'agglomération grenobloise, en raison de la proximité des montagnes et la contiguïté avec les espaces agricoles et forestiers¹, la nature fait partie intégrante de la ville. Cette promiscuité rend ainsi la nature urbanisée, et la ville ruralisée. La place de l'agriculture dans le plan urbain est devenue légitime. L'essor de Grenoble répond à une nouvelle culture

¹ La superficie des espaces agricoles atteint 1995 ha exploités, soit 9 % du territoire de l'agglomération, celle des espaces forestiers s'élève à 7 271 ha, soit 35 %, pour 21 071 ha de superficie de l'agglomération grenobloise.

périurbaine qui reconnaît à l'agriculture la gestion environnementale et paysagère de l'espace. Dans ce contexte, l'agriculture périurbaine est devenue un élément de réponse des institutions face à une demande urbaine de nature.

Afin d'alimenter la réflexion sur le thème « Prospectives, Agriculture, Politiques publiques et Territoires »², deux angles d'analyse ont été retenus. Le premier aborde de manière succincte l'évolution des liens ville/nature, au travers des rapports entre l'homme, la nature « sauvage »³ et l'agriculture, nature « intentionnelle ». Le second angle d'analyse présente le développement de l'agriculture périurbaine à Grenoble, puis l'utilisation qui en est faite par les institutions de développement et d'aménagement de l'agglomération grenobloise. Des entretiens semi-directifs, réalisés dans le cadre d'une contribution au contrat de recherche INRA-DAPD Rhône-Alpes⁴, ont permis de recueillir les propos des responsables des institutions⁵, contribuant au débat public sur la périurbanisation, la défense de l'environnement et les intérêts agricoles.

1. L'évolution des liens ville-nature

La fin de la dichotomie ville/nature tient d'abord à celle du paradigme entre ville et campagne énoncé en 1963 par Friedmann⁶, et remplacé par l'urbanisation généralisée. Un continuum s'est organisé entre des modes de vie inégalement rythmés sur des espaces structurés par les circulations résidentielles, professionnelles et culturelles. La modernisation des campagnes, qui résulte de cette généralisation des modes de vie, constitue une remise en cause de la qualité de l'environnement urbain. Elle signifie la valorisation de la nature urbanisée et la diversification croissante des types d'espaces résidentiels selon des « principes de ségrégation socio-spatiale » (BOUMAZA, 1995). La liberté de choisir son espace de résidence et les possibilités d'accès à un environnement de qualité sont les formes dominantes de la différenciation sociale et de la domination culturelle. La ville/nature tend donc à proposer un modèle résidentiel auquel ne peuvent accéder les classes sociales défavorisées et que les classes moyennes remettent en cause.

En revanche, dans les représentations sociales une dichotomie entre ville et campagne persiste. Cette rupture est alimentée par la crise de la ville et de l'emploi, notamment par l'amélioration des rythmes de travail, l'accroissement et la facilité de la mobilité, etc. Elle

² Intitulé du séminaire transversal du Cluster 9 Région Rhône-Alpes « Agricultures, Acteurs, Territoires » duquel est tiré le présent numéro.

³ Pour la distinction entre nature « sauvage » et « domestique », voir TCHEKEMIAN (2005).

⁴ Contribution au contrat de recherche INRA-DADP II Rhône-Alpes, « Les dynamiques territoriales périurbaines et les nouvelles fonctionnalités de l'agriculture », Sous la direction de Nicole ROUSIER (IREPD-CNRS) et Nathalie BERTRAND (DTM-CEMAGREF), Université Pierre Mendès France, Grenoble, 43 p.

⁵ DDAF de l'Isère, Directeur adjoint et chef du service Aménagement et Développement du Territoire (arrivée de citoyens et gestion par l'Etat et les agriculteurs) ; Communauté de communes de l'agglomération grenobloise, Chargé de mission du service Aménagement du Territoire (projets de développements de l'agglomération et de l'agriculture) ; Mairie de Grenoble, Ingénieur en chef du service Espaces Verts (demandes des citoyens et des élus locaux) et le Directeur du service Prospectives Urbaines (visions et outils d'extension urbaine sur le monde agricole) ; Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Chargé d'étude environnement (l'extension urbaine) ; Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Isère, Directeur du service Education et Coordinateur du Réseau Education Nature Environnement (animation environnement en ville et en périphérie) ; Les Amis de la Terre, Directeur (avis des adultes sur les politiques publiques) ; Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes, Directeur (choix des aménagements dans les espaces naturels).

⁶ Le phénomène urbain est en opposition par rapport à la campagne. Dans *L'idéologie allemande*, Marx montre que l'opposition ville/campagne constitue une dynamique fondamentale de l'histoire et qu'elle est un reflet de la lutte des classes. Cette opposition ville/campagne reflète l'opposition travail matériel/travail spirituel. Sociologues (HALBWACHS, FRIEDMANN, 1963) et géographe (GEORGE, 1964) ont repris cette opposition. Or cette dynamique n'a pas été prise en compte par l'Ecole de Chicago, la civilisation américaine ne repose pas sur la campagne, mais sur l'urbanisation première. La campagne y repose sur la conquête de la nature à l'état sauvage. Cette opposition ville/campagne est typiquement européenne. LEFEVRE (1970) s'interroge sur cette opposition. Il évoque l'idée d'une urbanisation complète de la société et reprend le thème de la révolution urbaine. Il développe le concept de société urbaine qu'il oppose à société post industrielle ou société post moderne. Il remet en cause, avec Ledrut, Mendras et Duby, cette opposition ville/campagne. Il constate en fait que l'originalité de la période traversée réside dans l'effacement de la dichotomie ville/campagne.

n'idéalise donc pas la vie à la campagne, puisqu'elle ne procure pas de ressources. Mais en revanche, elle idéalise la vision d'une zone d'habitat préservée du stress urbain. Actuellement, les modes de déplacements dans la ville se développent, ce qui procure aux habitants des périphéries une plus grande mobilité mais aussi une appartenance à l'aire urbaine. La qualité de l'environnement urbain ne se mesure pas qu'en termes de qualité des logements et d'espaces collectifs, mais aussi en degré d'animation de la vie urbaine. Dans cette nouvelle qualification urbaine, le rapport à la nature est appréhendé comme une composante de l'espace de vie, une figure amicale et emblématique de la ville.

1.1. La nature sauvage civilise

L'emprise de l'homme sur son environnement se fonde sur l'appât du gain. Cet acte n'a de sens que pour permettre à une espèce d'être socialement dominante, comme il en est dans beaucoup d'espèces animales. « *Ce qui conduit l'être humain à s'approprier la nature, c'est le besoin d'accaparer l'espace à son usage* » (LAVERGNE, 1999). Difficile à évaluer, la territorialité de l'espèce humaine est multiforme et dépend de la structuration des sociétés humaines, de leur statut culturel, et relève du régime démographique. De ce fait, la tendance générale des civilisations agraires est de parvenir à une répartition spatiale des ressources. Dans les années cinquante des scientifiques parlent d'équilibre agro-sylvo-pastoral comme synonyme de l'âge d'or. Historiquement, dans les civilisations agraires archaïques les travaux de mise en valeur (irrigation, drainage) apparaissent très tôt en plaine inondable.

Aujourd'hui, les représentations de nature prennent des formes très variables, mais se rattachent sur le fond à la théorie des trois natures, sauvage, cultivée, paysagère, énoncée par HUNT (1996). Sous l'influence de nouvelles connaissances scientifiques, des médias et de l'opinion publique, on assiste, depuis une quinzaine d'années en France, à un regain d'intérêt pour la « vie sauvage » proche et dans les villes. Par exemple, dans l'intention de produire des nouvelles formes d'espaces de nature, les gestionnaires municipaux optent pour la gestion différenciée dans les parcs urbains. Le service des Espaces Verts de la mairie de Grenoble reconnaît en les plantes adventices un intérêt botanique et ornemental et laisse la végétation coloniser des zones, avant, domestiquées. D'ailleurs, ce procédé est proche de l'ancienne technique de la jachère herbeuse. Parallèlement à cet engouement pour la nature spontanée, l'histoire locale agricole, autant artisanale qu'industrielle, suscite des pratiques collectives autour de la mémoire. La quête du souvenir mobilise puis instaure l'idée et la réalité tangible du patrimoine naturel, y compris dans son rapport à la nature. Les expositions, guides, fêtes commémoratives, sont créées à cette intention.

1.2. La nature agricole crée la ville

Depuis le 19^{ème} siècle, avec l'industrialisation, la ville ne cesse d'évoluer. Le périurbain, par l'étalement de la ville est un des symptômes de mutation de l'habitat humain. L'expansion urbaine obéit depuis l'antiquité à deux types de forces : les mouvements spontanés, expression des choix et des intérêts individuels, puis les opérations planifiées résultant de la volonté des pouvoirs publics, expression d'une conception et d'une volonté urbanistique. La ville, autrefois symbole de concentration et de densité, bien délimitée par ses remparts, s'étale aujourd'hui. Avec l'évolution des fonctions et des techniques, des types d'occupation du sol interviennent. Ce phénomène s'illustre par l'engouement des citoyens pour vivre à la campagne.

En s'étalant, la ville va chercher de la nature dans sa périphérie, dans l'espace rural. L'imbrication rural/urbain se situe aujourd'hui au cœur d'une demande urbaine grandissante en termes de gestion durable de l'espace et des ressources naturelles. « *La ville s'est peu à peu affranchie de son agriculture de proximité au fur et à mesure de l'amélioration des transports, des techniques de conservation, des caractéristiques des produits et de l'élargissement de l'aire d'approvisionnement. Tous ceux qui habitent, composent et inventent la ville, convergent vers le fait que les proches campagnes fassent partie de la ville* » (FLEURY, 1999).

Depuis la fin des années 70, l'espace rural s'accroît d'actifs du secteur secondaire et tertiaire. La croissance des agglomérations ralentit alors que celle des communes rurales s'intensifie. Maintenant ce sont ces espaces aux paysages ruraux qui sont préférés, ce sont des « *campagnes urbaines* » (DONADIEU, 1998). L'espace urbain réinvestit les espaces périphériques qu'elle avait abandonnés. L'illustration est faite par les urbanistes, les architectes, selon leurs observations ou leurs projets (ville émergente, coulée verte), et les promoteurs dans leurs investissements immobiliers (acquisition de terres agricoles).

Les campagnes rurbanisées correspondent aujourd'hui à près de la moitié de l'espace rural. La bipartition entre urbain/rural est remise en cause, offrant à la ville et à la campagne des spécificités respectives. « *L'urbanisme actuel intègre les ressources naturelles, la ville ne s'oppose donc pas à la nature, elle renouvelle son sens* » (LUGINBÜHL, 2001). Par conséquent, le marché et la consommation de l'espace périurbain confondent la campagne. Il y a une maîtrise de l'espace et une volonté des sociétés d'aménager le paysage rural en vue d'aboutir à un cadre de vie satisfaisant pour ruraux en place et néoruraux.

De nouvelles formes urbaines apparaissent, dans lesquelles les parties non bâties sont des lieux de nature souhaités par les citadins. La ville sollicite l'agriculture locale pour la valorisation du paysage. Les citadins apprécient la production, l'éducation et les loisirs apportés par l'agriculture périurbaine. Les campagnes urbaines organisent les quartiers dont les citadins s'approprient les espaces agricoles comme des jardins publics. De ce fait, l'agriculture se renouvelle du fait des besoins des citadins. Elle devient un instrument de gestion de la ville moderne.

Les relations entre ville et campagne, entre culture urbaine et monde rural sont à reconsidérer. En effet, l'agriculture permet d'améliorer la qualité de vie en ville et d'en diminuer la densification. Elle voit donc réaffirmée sa multifonctionnalité par une nouvelle culture périurbaine et « *un retour à la nature qui ne constitue pas nécessairement un retour à la vie des champs* » (CHALAS, 1997). Parce qu'elle fait partie de l'histoire de nos sociétés et qu'elle peut associer une autonomie économique à une gestion d'espace, l'agriculture périurbaine a un grand rôle à jouer. « *La ville émergente des urbanistes modernes se prépare ainsi à formuler des commandes publiques pour ces espaces. Ce qui représente un enjeu à saisir par les agriculteurs qui valorisent leurs activités dont le paysage en est la valeur cardinale* » (DONADIEU, 1998). Les aménités procurées par l'agriculture permettent aux citadins d'apprécier la production, les loisirs et la qualité éducative de l'agriculture locale. Que les citadins viennent y pratiquer leurs loisirs ou s'y installer, ils sont avant tout guidés par la quête d'un territoire idéal.

2. L'agriculture périurbaine grenobloise

Au début du siècle, la région grenobloise compte de petites exploitations cantonnées à la production de vins et de produits fermiers, et dans l'après-guerre à celle de lait, puis de céréales durant une trentaine d'années. Perdant 46 % de ses exploitations depuis 1970 (moins 13 % de surface utilisée) du fait de la croissance de la région urbaine et de la crise agricole, l'agglomération grenobloise s'est adaptée à ses nouvelles conditions périurbaines. Après les Jeux Olympiques de 1968, la croissance de Grenoble, ville à l'espace naturel fortement contraint par le relief, est importante, menaçant ainsi l'agriculture périurbaine maraîchère.

L'image de ville sportive attribuée à Grenoble participe, depuis le milieu des années 80, à la modernisation du mythe grenoblois. Constituée à la suite des Jeux Olympiques d'hiver, la valorisation des montagnes s'est faite par le commerce et la promotion touristique insufflés par la politique municipale de Hubert Dubedout. La crise du modèle de croissance industrielle et la résistance des populations et cultures montagnardes ont convergé avec les idéologies post soixante-huitardes. Cela a généré une culture localisée de défense de la nature, que la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature et de l'environnement (FRAPNA) a traduite en actions collectives. C'est là une forme de dépassement de la dichotomie ancienne entre ville et nature, exploitée économiquement dans la promotion touristique et immobilière sous forme d'opposition entre espaces de liberté (la nature, les loisirs, etc.) et d'aliénation (la

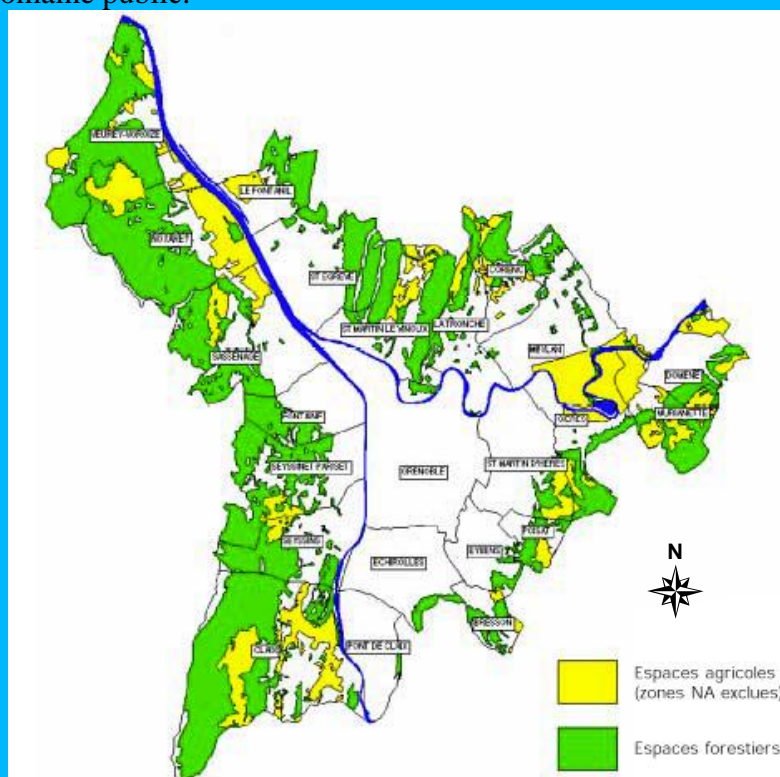
ville, le travail, etc.).



Source : ADAYG

Figure 1 : L'agriculture grenobloise entre ville et montagne

Depuis longtemps en Rhône-Alpes, l'agriculture périurbaine est avancée en réponse à une demande citadine de nature. Elle l'est d'autant plus que Grenoble apparaît aujourd'hui comme une expérience unique en France de recomposition de la profession agricole, autour d'une stratégie offensive et d'une capacité de légitimation de l'agriculture dans les orientations urbanistiques et de politique locale. La question de la nature et de son statut, appartient maintenant au domaine public.



Source : http://www.la-metro.org/fr/index_fr.htm

Figure 2 : Espaces agricoles et forestiers dans l'agglomération grenobloise

Par l'impulsion d'agriculteurs, la défense de l'agriculture périurbaine grenobloise est organisée, confortée par une initiative novatrice dans le domaine de l'agriculture urbaine. Il s'agit non pas d'une simple adaptation mais d'une volonté politique partagée. D'où la création

en 1984 de l'Association pour le Développement Agricole de l'« Y » Grenoblois⁷ (ADAYG). Cette association est née de l'initiative des collectivités territoriales et de partenaires souhaitant conserver et développer l'agriculture tout en maintenant un environnement de qualité. Ses nombreuses interventions ont ainsi contribué à impulser à la fois diversification, développement de la vente en circuits courts et nouvelles fonctions comme l'agrotourisme⁸, l'accueil pédagogique, etc.

Dans ce contexte, une collaboration se fait entre l'ADAYG⁹ et le Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma directeur de la région grenobloise, intégrant l'espace agricole et rural dans une politique globale d'aménagement. En parallèle, l'ADAYG a aussi une mission internationale puisqu'en 1995, à Pinerolo, en Italie, avec la Généralité de Catalogne, la Province de Turin, et la Région Rhône-Alpes, elle met en place le réseau « Agriville Europe ». L'objectif de ce réseau est de développer l'activité à forte valeur ajoutée (produits de qualité, transformation artisanale, circuits courts), d'ouvrir et d'aménager les paysages agricoles pour les citadins, et de développer des services adaptés aux demandes de la société moderne.

La réussite de la reconstruction de l'agriculture périurbaine grenobloise est principalement due à quatre facteurs :

- le premier concerne les ventes de produits frais de l'agriculture périurbaine qui sont devenues les nouvelles valeurs de marketing, grâce au rapport direct entre agriculteurs et consommateurs, également appuyé par les grandes surfaces, lieux et mode de production ;
- le second est la réintroduction de la culture agricole dans la société urbaine : par les réseaux de fermes pédagogiques, les expositions au musée dauphinois, la valorisation par les fêtes rurales, etc. ;
- le troisième est la reconnaissance, voire la revendication, de la responsabilité de l'agriculture dans la gestion environnementale et paysagère de l'espace ;
- le quatrième est dû à la légitimation de la place de l'agriculture dans le plan urbain.

2.1. L'imbrication ville-campagne est au cœur de la demande urbaine

Afin d'illustrer certains propos des acteurs, leurs paroles sont rapportées et figurent en italique dans le texte.

Selon les institutions rencontrées, les raisons qui incitent les citadins à venir s'installer en périphérie sont au nombre de cinq :

- la première est la possibilité de devenir propriétaire d'une maison avec jardin : l'aménagement du temps de travail et le développement des transports permettent aux travailleurs des villes de repousser la distance domicile-travail, et donc les limites entre ville et périphérie. *« Le temps de loisir dont disposent les néoruraux est fonction de leur cadre de vie. On remarque que le jardinage est le loisir le plus développé permettant l'embellissement du jardin et l'entretien d'un potager » ;*
- la seconde raison de cette migration est la recherche d'un meilleur cadre de vie que celui de la ville : *« les néoruraux souhaitent quitter la densité, la pollution sonore et atmosphérique urbaine » ;*
- la troisième est due au fait que le prix des terrains est parfois moins onéreux que dans le centre ville. Toutefois, ce point mérite d'être discuté vu la récente montée des prix en zone périurbaine et la diversité des espaces périurbains ;

⁷ L'agglomération grenobloise est appelée aussi l'« Y » Grenoblois en raison des vallées de la Gresse et du Drac au sud, celle du Grésivaudan au Nord-est, et la cluse de Grenoble-Voreppe au nord-ouest, qui forment les trois branches d'un « Y ».

⁸ Comme par exemple, les « Goûters à la ferme » : accueils des familles l'après-midi, les « Fermes buissonnières » : visites adaptées aux programmes pédagogiques des enfants, les « Sentiers verts » : circuits de découverte du patrimoine rural.

⁹ En 1985, l'ADAYG met en place une politique d'appui spécifique à l'agriculture périurbaine grenobloise, et en 1991 elle poursuit cette démarche par la préservation et la protection des espaces agricoles.

- la quatrième raison est le souhait d'une reconnaissance sociale : *« la rive droite du Grésivaudan est considérée comme le lieu de résidence de la bourgeoisie grenobloise »*. L'accèsion à une propriété, en zone périurbaine, peut être synonyme d'une reconnaissance sociale ;

- la cinquième est la nostalgie de moments passés en campagne : essentiellement liée aux référents parentaux, aux souvenirs, pratiques exercées en campagne, etc.

Selon les institutions, les attentes des néoruraux en zone périurbaine sont de trois types :

- la première est de bénéficier à la campagne, des mêmes services qu'à la ville. Ces demandes concernent l'installation des réseaux (eaux usées, lignes téléphoniques, transports en commun), des services d'accueil (les garderies et cantines scolaires), accès à la culture (cinéma, bibliothèque), en maintenant la qualité paysagère. Selon les acteurs, *« les néoruraux conservent leurs habitudes et acquis de la ville, et ne veulent donc pas en être coupés (...) Avec une qualité de vie meilleure et des services identiques à la ville, davantage de citadins choisiraient de vivre en périphérie, ce qui participerait à l'étalement urbain et remettrait en question la qualité paysagère qui est si chère aux néoruraux »*. Aussi, cela contredirait les raisons pour lesquelles les néoruraux ont quitté la ville (augmentation de la population, des véhicules, du bruit, des pollutions, etc.) ;

- la seconde est d'être en contact avec le monde agricole afin *« d'apprendre les techniques et méthodes de cultures en fonction des potentialités du sol, d'acheter des produits à la ferme et de comprendre le métier d'agriculteur »*. Ce point est considéré comme positif par les institutions puisqu'il contribue à la valorisation du travail des agriculteurs et à leurs développements économiques ;

- la troisième attente des néoruraux est que *« les agriculteurs gèrent l'espace agricole, rural et naturel à leur convenance. C'est-à-dire un espace aux caractéristiques naturelles, mais aménagé discrètement, sécurisant, accueillant »*.

Les néoruraux sont souvent des cadres supérieurs, moyens et employés divers (cadres et fonctionnaires). Les rythmes et modes de vie diffèrent donc entre nouveaux ruraux et ruraux en place. Dans certains cas, ils participent peu à la vie locale des villages, dans d'autres ils sont à la tête du conseil municipal. Une méconnaissance et mésentente existent entre ces deux populations, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes relationnels : *« les néoruraux reprochent aux ruraux en place d'être méfiants et peu accueillants. Pour les ruraux, ces nouveaux habitants sont individualistes, désirant davantage de services, de confort et de qualité de vie comparables à ceux de la ville »*. Ce qui est vu comme un paradoxe par les acteurs car tout aménagement transforme le milieu. De plus, *« les néoruraux affichent une forte détermination pour acquérir un permis de construire en zone rurale. Puis, une fois propriétaire ils interdisent toutes constructions près de leur habitat, et on voit se créer des unions de quartier, associations de protection »*.

Le discours redondant des institutions d'aménagement est le suivant : *« l'espace agricole ne doit plus être considéré comme un réservoir foncier. L'espace non bâti, peu onéreux, ne doit pas être considéré comme espace à urbaniser, car il est important au niveau paysager et la ville a besoin d'espaces, de coupures vertes qui ralentit la conurbation et la hausse des prix du foncier »*.

Les espaces agricoles en périphérie incarnent un espace de loisirs dont peuvent profiter les citadins qui y découvrent les enjeux et les contraintes de l'agriculture. De leur côté, les agriculteurs perçoivent davantage les attentes des citadins et orientent leurs activités en fonction de la demande. Ainsi, il se crée un échange entre citadins et agriculteurs en place qui permet à ces deux populations de se rencontrer, se découvrir et cohabiter.

2.2. L'agriculture périurbaine pour structurer le territoire

Par ses services, commerces et loisirs proposés, la ville-centre de Grenoble exerce une attractivité sur les habitants de la périphérie. Cette périphérie est perçue comme un espace de loisirs, précieux pour la ville, où citadins et ruraux se rencontrent et cohabitent. Les limites

entre ville et périphérie de l'agglomération grenobloise ne sont pas distinctes, et les institutions se réfèrent souvent au découpage du Schéma directeur.

Les communes les plus proches de Grenoble sont reconnues comme d'anciens villages renforcés de constructions nouvelles (logements, usines, centres universitaires, etc.) et disséminés dans une campagne demeurée en grande partie agricole. Beaucoup d'institutions déplorent l'aspect intensif de l'agriculture qui se spécialise afin de répondre à la demande des consommateurs et d'être compétitive face aux grands centres commerciaux.

Les communes en périphérie de la ville-centre sont qualifiées de villages dortoirs par les institutions. Elles sont habitées par une population qui a quitté son logement urbain pour venir s'y installer, mais qui exerce toujours son activité professionnelle en ville. La périphérie se voit donc rythmée par les déplacements pendulaires. L'espace périurbain en faisant l'objet de pressions foncières de la part des citadins, voit sa principale activité économique mise en péril. Les institutions constatent un déséquilibre entre l'engouement pour le marché foncier et les transactions agricoles.

Face aux attentes des néoruraux, les acteurs territoriaux souhaitent limiter l'exode urbain en influant sur la densification de la ville par :

- la concentration des services de la ville (et non leur extension) ;
- le développement des transports en commun dans le département (comme le train-tram pour le déplacement sur une plus grande surface) ;
- l'amélioration du cadre de vie en ville (qualité architecturale et environnementale) ;
- la reconquête des zones d'activités (application de la loi sur la répartition de la taxe professionnelle dans l'agglomération afin d'éviter les déséquilibres entre les communes) ;
- l'éloignement des logements sociaux de la ville-centre (dont les citadins n'apprécient pas la cohabitation) ;
- la limite de l'extension urbaine et de l'urbanisation de la périphérie par le maintien de l'agriculture (comme le projet « agri-urbain » du Ministère de l'agriculture pour le développement urbain et le maintien de l'agriculture).

Le développement de la croissance urbaine entraîne des transformations du milieu rural et, plus généralement, modifie la fonction et l'activité du sol. Essentiellement, trois modifications sont énoncées par les institutions. La première est celle d'un espace rural et agricole interstitiel, en attente. La seconde, un espace agricole qui demeure, mais où la société rurale change, et la dernière annonce une disparition progressive et irrémédiable des espaces périurbains les plus proches de l'agglomération.

Malgré ce constat, l'activité agricole de la périphérie grenobloise est maintenue. Face à la demande de terrains constructibles, les agriculteurs développent des stratégies. Certains tentent d'obtenir le classement de toutes ou d'une partie de leurs parcelles en zone constructible, afin que la vente soit plus avantageuse (c'est le cas par exemple des agriculteurs âgés et retraités n'ayant pas de succession). D'autres s'organisent et s'adaptent afin de perpétuer leurs activités (agriculture raisonnée ou biologique, animations à la ferme, etc.). Puis, les grands propriétaires fonciers qui eux, tout en conservant leurs parcelles, parviennent même à agrandir leur surface d'exploitation.

En conclusion : des fonctions sociales au rôle de l'agriculture périurbaine

La recherche d'un espace de qualité pour vivre, travailler, exercer ses loisirs est une des grandes préoccupations des institutions de développement et d'aménagement de l'agglomération grenobloise. L'étalement urbain en milieu rural offre aux citadins la possibilité d'accéder à un logement moins cher et plus grand, dans un espace ouvert, à proximité de la nature. Les espaces agricoles sont perçus comme des espaces de loisirs et de détente, par opposition à l'environnement urbain. Ce sont des espaces de tranquillité, de dépaysement et de nature. Le souhait des ruraux s'exprime davantage en terme de conservation de cet environnement, auquel certains d'entre eux, comme les agriculteurs, contribuent.

La proximité entre la ville et les espaces ruraux est très désirée par la demande urbaine. Les entretiens montrent que la notion de nature est renvoyée fortement aux paysages ruraux. Un très net attachement pour l'espace agricole, en tant que reflet d'une activité menacée, est souvent énoncé. « *Il évoque la nature au travers des souvenirs, les histoires des aïeux. Il est le reflet des civilisations agricoles qui nous ont précédées* ». Les activités agricoles périurbaines, comme le maraîchage, sont très prisées des citadins car ils peuvent en partager le produit et en retirer un aspect ludique et éducatif. Cependant l'agriculture moderne et mécanisée est perçue comme une altération de la relation entre l'homme et son environnement. Elle n'est donc pas souhaitée à proximité de la ville.

De ces attentes sociétales ressort l'affirmation du rôle primordial de l'agriculture comme maintien d'espaces de nature dans, et en périphérie des zones urbanisées. Puis, le souhait de voir se développer des espaces gérés par les agriculteurs, où les citadins peuvent accéder à la nature (fermes pédagogiques, espaces de loisirs, chemins de randonnée, etc.). La volonté de découvrir, de comprendre l'espace et l'activité agricole est une des demandes citadine de nature (comme en atteste le succès des initiatives d'ouverture au public, visites à la ferme, cueillettes et ventes à la ferme, etc.). Pour la profession agricole, c'est l'occasion d'établir le lien entre les produits, les producteurs, les consommateurs et les territoires.

Par ailleurs, les consommateurs établissent une relation forte entre la qualité des paysages et la valeur des produits, confortant la nécessité et l'intérêt pour les agriculteurs, d'une gestion paysagère qualitative des espaces agricoles et de la valorisation économique qui peut en résulter. Paradoxalement, les citadins résidant dans les villages périurbains s'intéressent peu aux activités agricoles qui les entourent. Ils perçoivent l'intérêt de l'agriculture en termes de paysage et de cadre de vie. Mais en elle-même l'activité agricole est plutôt vécue comme une nuisance (bruits, odeurs, encombrement des routes, etc.). Ce décalage entre les missions souhaitées de l'agriculture et la perception des activités agricoles s'explique par une profonde méconnaissance du monde agricole, de ses logiques, de ses contraintes et de ses exigences. Répondre aux demandes de qualité en termes de produits et de territoires constitue le défi des prochaines années pour l'agriculture périurbaine. C'est un atout social et économique à valoriser. En effet, toute valeur socialement ou économiquement reconnue (paysage, produits agricoles, etc.) doit revenir à ceux qui la produisent. La prise en compte de la demande sociale de nature, comme paramètre des systèmes d'exploitation, permet d'enrichir la réflexion agricole.

Les entretiens révèlent une double demande qualitative. En effet, les citadins attendent de l'agriculture une qualité des produits avec une recherche de la sécurité alimentaire et de la qualité gustative. Mais également une qualité des espaces naturels en tant qu'espaces de production, de cadre de vie, de récréation et de lieux d'identité, ce qui permet le rétablissement du lien entre l'urbain et le rural. Cette recherche de qualité et d'authenticité des produits agricoles prend de plus en plus d'importance. Elle est à la fois gustative et sanitaire. Le changement du sens de l'expression « sécurité alimentaire » montre bien l'évolution des préoccupations nutritionnelles. Les scandales alimentaires récents, fortement médiatisés (dioxine, listériose, vache folle) accroissent cette inquiétude. La vente à la ferme et la cueillette répondent aux objectifs des consommateurs de recherche de qualité, de contact avec les producteurs et de renseignements sur l'origine du produit. De plus, l'achat des produits à la ferme, permet aux citadins une approche du monde agricole et ainsi un contact avec la nature (cueillette des produits agricoles, découverte des animaux de ferme, etc.), ce qui répond à une recherche d'authenticité concernant les produits consommés et qui rétablit le lien au territoire. La « coupure verte » que constitue l'agriculture dans le paysage périurbain est une fonction passive comme l'est l'occupation agricole des zones inondables ou d'autres espaces dangereux pour l'homme (cônes d'envol des aérodromes, couloirs des lignes à haute tension, etc.). « *Les fonctions passives paraissent, à l'expérience, pouvoir être prises en compte dans les documents d'urbanisme qui en protègent le support. Le problème réside dans la durée de cette protection liée au rythme de révision des documents et dans l'harmonisation entre la protection de l'espace ouvert comme bien collectif* (zone N dans le Plan Local d'Urbanisme,

non constructible pour des raisons d'environnement) et la protection de l'outil foncier de production privée (zone A, devant rester agricole). Il s'agit de compenser l'écart entre la valeur de rendement de la terre agricole et la valeur vénale potentielle du terrain à bâtir, ce qui peut se faire par le remembrement-aménagement ou par la fiscalité » (RENARD, 1989).

L'agriculture est tantôt mise en cause pour son impact négatif sur l'environnement, tantôt louée, sinon indemnisée, pour les bienfaits qu'on lui reconnaît. Peut-on dans ce cas parler de services, et comment les analyser ?

Au sens strict, un service est un acte délibéré utile ; dans la relation agriculture-environnement cette définition est étendue aux effets externes positifs, non intentionnels. Le critère de l'utilité est discriminant, il se traduit par une demande, à laquelle l'analyse économique des services environnementaux doit se référer : y a-t-il une demande explicite exprimée pour un service spécifique ? « Si la demande est suffisamment explicite, si elle est satisfaite, l'effet n'est plus externe » (THIEBAUT, 1992). Il faut donc commencer par préciser la demande : qui sont les bénéficiaires finals de la pratique agricole ?

Les services actifs que peut rendre l'agriculture périurbaine pour diversifier l'offre de nature ont été imaginés depuis longtemps, allant jusqu'à faire de l'agriculteur périurbain un « animateur éducateur » (CRU, 1980). La distinction est alors floue avec des services marchands payés par des individus. Pour ne parler que des services collectifs, dans le domaine du paysage, l'exploitant peut résorber ses tâches esthétiques (vieux hangars, etc.), pratiquer un élevage en plein air (spectacle devenu rare pour les dimanches des citoyens). On lui demande même de participer, par les choix des cultures, à des compositions artistiques. En matière de diversité biologique, l'agriculture périurbaine conserve des variétés végétales à faible effectif (MARCHENAY, 1987).

Les services sont déterminés par le besoin d'une pratique : besoin culturel, de paysage, d'activité nature. Le besoin peut être satisfait par plusieurs objets et, même, par plusieurs types de prestations. Souvent en matière d'environnement, il l'est par une minorité ou il est décrété par les pouvoirs publics, d'où l'importance de préciser les agents ou institutions qui expriment la demande (collectivités territoriales, sociétés concessionnaires de services publics, associations sportives, etc.). Puis, il faut déterminer la contrepartie de cette demande, à défaut de quantifier un consentement à payer, il faut au moins repérer ce qui est sacrifié : est-ce du temps ou une autre utilité ?

Bibliographie

- Centre de Recherche d'Urbanisme, 1980, Espace verts et qualité de la vie. Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Ministère de l'Agriculture. Paris, 285 p.
- CHALAS Y., 1997, Territoires contemporains et représentations : Des vieux paradigmes urbanistiques... Revue de Géographie Alpine. Grenoble, Ed. Cent pages, tome 85, n°4, pp. 11-36.
- DONADIEU P., 1998, Campagnes urbaines. Arles, Coéd. Actes Sud et l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, 219 p.
- DUGRAND R., 1963, Villes et campagnes en Bas-Languedoc, le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen. Paris, Presses Universitaires de France, 638 p.
- FLEURY A., mars 1999, Campagnes urbaines. Le courrier de l'environnement de l'INRA. Paris, Ed. INRA, n° 36, pp. 134-135.
- GEORGE P., 1964, Anciennes et nouvelles classes sociales dans les campagnes françaises. Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. 37, pp. 3-22.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, Les acteurs, ces oubliés du territoire. Paris, Economica, Anthopos, 186 p.
- HALBWACHS M., FRIEDMANN G., 1963, Esquisse d'une psychologie des classes sociales

- Paris, Ed. Rivière, Collection Petite bibliothèque sociologique internationale. Les classiques de la sociologie, 238 p.
- LAVERGNE D., 1999, Environnement. Encyclopædia Universalis, version 5. France, Ed. Microsoft.
- LEFEBVRE H., 1970, Du rural à l'urbain. Paris, Economica, Anthropos, 324 p.
- LUGINBÜHL Y., 2001, La sensibilité écologique des Français. Conseil national du paysage, 28 mai. Paris, p. 157.
- MARCHENAY P., 1987, *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées*. Paris, Bureau des ressources génétiques, 209 p.
- POCIELLO C., 1981, *Sports et société*. Paris, Ed. Vigot, 382 p.
- POCIELLO C., 1995, *Les cultures sportives*. Paris, PUF, 287 p.
- PRENDIVILLE B., 1993, *L'écologie, la politique autrement ?* Paris, Ed. L'Harmattan, 200 p.
- RENARD V., 1989, *Politiques foncières et agricultures périurbaines en Europe : réglementation et incitation*. Grenoble, Actes du colloque Agriville 89, 191 p.
- TCHEKEMIAN A., 2002, *La demande urbaine de nature, campagne et agriculture dans l'agglomération grenobloise : un nouvel enjeu pour l'agriculture périurbaine*. Grenoble, Contrat de recherche INRA-DADP II – Rhône Alpes, EPII et CEMAGREF, 42 p.
- TCHEKEMIAN A., 2005, Entre nature sauvage et domestique : étude des représentations sociales à Grenoble, dans *Mutations des territoires en Europe, les Journées de l'école d'été de géographie sociale*, La Grande Motte, Université Montpellier III, 9 p.
- THIEBAUT L., 1992, *Demandes de biens d'environnement et interventions publiques en agriculture - cas de la France*. Thèse de doctorat en économie de l'université de Montpellier I, 359 p.